Le CESE a adopté l'avis "Evolution des métiers de la fonction publique"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 11/12/2018

Saisine liée : L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE"

Séance plénière du 11 décembre

Avis présenté par les rapporteurs Michel Badré et Pierre-Antoine Gailly au nom de la commission temporaire présidée par Jean Grosset

Téléchargez l'avis **Téléchargez la fiche communication**

La fonction publique représente aujourd'hui cinq millions et demi de personnes, soit 19,9% de la population active occupant un emploi dans plusieurs centaines de métiers répertoriés. Regroupant des structures très différentes, des collectivités territoriales à l'État ou aux établissements publics, dans des domaines d'action aussi divers que l'éducation, le soin, la protection des populations ou encore le contrôle et la prévention des risques, la fonction publique constitue un outil essentiel de cohésion sociale, à travers son réseau d'agentes et d'agents au service de l'intérêt général.
Le CESE identifie des leviers concrets, visant à assurer une gestion des ressources humaines respectueuse des métiers, des qualifications et des compétences des personnels. Il s'agit d'assurer la formation tout au long de la vie et de faciliter les mobilités professionnelles sans perdre de vue les missions dont la fonction publique a la charge. En particulier, l'avis met l'accent sur les missions d'avenir du service public dans une phase de transition numérique et écologique.

Cet avis, a été soumis au vote de l'assemblée plénière du 11/12, l'avis est adopté 143 voix pour, 0 contre et 23 abstentions.

© - copyright CESE - Novembre 2026